

ALEBA
att : M. Roberto Scolati
Président
B.P. 325
L-2013 Luxembourg

Luxembourg, le 30 novembre 2016
SDC/MSI/NPF

Lettre recommandée avec accusé de réception

Concerne : Dénonciation de la convention collective des salariés de banque 2014 - 2016

Monsieur le Président,

La convention collective de travail actuellement en vigueur pour les salariés de banque venant à terme le 31 décembre 2016, nous nous permettons de la dénoncer.

Nous souhaitons dénoncer la convention dans son intégralité afin d'entrer avec vous en négociations en vue de l'élaboration d'une nouvelle convention collective de travail des salariés de banque.

La convention collective de travail des salariés de banque est devenue au fil des années à la fois illisible, inutilement complexe, incompréhensible et dépassée par les changements structurels intervenus et à venir dans le secteur financier.

Nous souhaitons négocier, rédiger et conclure une nouvelle convention collective moderne qui assure la pérennité du secteur et de ses banques et ceci dans l'intérêt de ses salariés actuels et futurs.

C'est pour cette raison que nous ne joignons pas de catalogue de revendications traditionnel mais nous vous proposons de travailler sur les thèmes stratégiques suivants:

- Allègement et simplification du texte en éliminant tous les articles faisant référence aux dispositions légales du Code du travail.



is a member of



- Revue et modernisation du système de classification des fonctions afin de tenir compte des effets de la digitalisation, de la professionnalisation de certains métiers avec une évolution salariale liée à l'évolution des compétences, de la productivité et de la performance. Nous vous proposons de lier cette revue aux thématiques de l'employabilité et de la formation.
- Modernisation des articles relatifs à l'organisation du temps de travail pour tenir compte des réalités des banques et de l'évolution des modes de vie et de travail des salariés.
- Introduction d'un nouveau chapitre sur le bien-être dans lequel nous proposons de regrouper les thématiques liées à la prévention des risques psycho-sociaux, le harcèlement moral et sexuel, ainsi que la diversité et la médiation.
- Dispositions diverses.

Nous vous proposons de mettre en place des groupes de travail thématiques ayant pour mission d'élaborer des propositions à soumettre à la commission plénière de négociation.

Un courrier identique est également adressé à Madame Véronique Eischen, Membre du Bureau exécutif de l'OGB-L/SBA et à Monsieur Vincent Jacquet, Secrétaire général adjoint du LCGB-SESF.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments très distingués.

Serge DE CILLIA
Chief Executive Officer

Yves MAAS
Chairman

Copie pour information : Inspection du Travail et des Mines, att : Monsieur Marco Boly